

AVECSANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



AVEC NOUVELLE  
AQUITAINE  
Santé

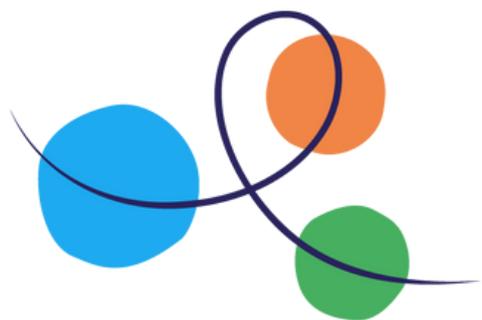
FACILITER L'EXERCICE  
COORDONNÉ

# AVECSanté Nouvelle-Aquitaine

AVEC Santé Nouvelle-Aquitaine (anciennement Fédération Nouvelle-Aquitaine des Maisons et Poles de Santé – FNAMPoS) est une association de professionnels de santé exerçant en structures coordonnées pluriprofessionnelles. Notre fédération régionale est membre d'AVEC Santé, la fédération nationale de l'exercice coordonné en santé de premier recours. Nous avons pour missions de proposer différents niveaux d'accompagnement afin de permettre aux professionnels de santé d'atteindre un objectif de structuration en équipe soignante de proximité. Notre équipe de bénévoles, professionnels de santé en exercice, est appuyée par une équipe salariée afin de permettre un accompagnement basé tant sur la pair-aidance que sur la méthodologie.



## AVECSanté, fédération nationale



**AVECSanté**  
AVENIR DES ÉQUIPES COORDONNÉES

Avec nos 15 fédérations régionales, nous accompagnons les équipes de soins primaires (ESP) et leur forme structurée en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), y compris dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Représentant 2251 MSP\* établies, 300 en projets et plus de 35 000 professionnels y exerçant, nous sommes porteurs de propositions pour faciliter l'accès aux soins et améliorer la santé de tous.

AVECSanté représente les maisons de santé pluriprofessionnelles auprès des interlocuteurs de l'échelon national : entités administratives et gouvernementales (CNAM, Ministère de la Santé et de la Prévention), médias, enseignement supérieur (EHESP), société civile et monde associatif (France Assos Santé), syndicats de professionnels du soin et de la santé.

A ce titre, AVECSanté est un organe de réflexion et de prospective qui s'appuie sur ses fédérations, son conseil d'administration et une équipe salariée pour élaborer des messages clés et des propositions politiques favorisant l'exercice et le développement des MSP.

# 2023, année d'accélération pour la fédération

Après une année 2022 qui nous aura fortement impacté du fait de la crise sanitaire, AVECSanté Nouvelle-Aquitaine a initié un nouveau cycle dans son évolution dès le début d'année 2023 avec le lancement d'un nouveau projet stratégique pluriannuel. La fédération régionale qui fêtait ses dix ans d'existence officielle en juillet dernier a atteint une maturité et une entériorité qui l'ont poussée à se professionnaliser dans son fonctionnement et dans ses services à destination des professionnels de santé.

C'est tout d'abord une équipe salariée qui a pris ses marques en quelques mois, avec l'arrivée de 3 postes clés tels que les chargées de mission formation, animation de réseau, accompagnement et communication ainsi qu'un directeur arrivé en avril pour accompagner ce développement.

De façon plus symbolique, le nom de la fédération a changé : la FNAMPoS est officiellement devenue AVECSanté Nouvelle-Aquitaine durant l'été, marquant ainsi son engagement au sein du mouvement national du même nom, porteur des principales évolutions au bénéfice de l'exercice coordonné ces dernières années.

Mais l'année a également été marquée par des changements au niveau de la gouvernance associative : En novembre, un nouveau Conseil d'Administration a pris ses fonctions et des statuts rénovés permettent un fonctionnement plus "agile" et démocratique. Ce nouveau collectif d'administrateurs représente parfaitement la pluriprofessionnalité et ses complémentarités puisqu'autour du noyau président-secrétaire-trésorière composé d'un kinésithérapeute, d'un médecin généraliste et d'une infirmière sont désormais mandatés des coordinateurs-trices, des médecins spécialistes, des pédicures podologues et des pharmaciens.

Le nouvel élan, à l'inverse d'une rupture, s'est fait dans la continuité et la fidélité des principes et valeurs d'AVECSanté Nouvelle-Aquitaine, tel qu'en témoigne l'objet statutaire adopté récemment :



# Nos missions

AVEC  
Santé

NOUVELLE  
AQUITAINE

- Faciliter l'exercice coordonné -



La révision statutaire réalisée et approuvée en assemblée générale le 10 novembre 2023 a permis à AVECSanté Nouvelle-Aquitaine de moderniser, simplifier et démocratiser ses statuts.

L'ouverture s'est traduite notamment par la possibilité d'intégrer des coordinateurs de structures au cœur de la gouvernance.

Pus démocratique, la fédération s'appuie désormais sur des commissions permanentes autonomes dans leurs décisions afin d'améliorer sa réactivité et de susciter davantage l'engagement et l'implication de ses membres.

## Notre objet social :



Fédérer



Représenter



Promouvoir



Accompagner



Informer



Coopérer

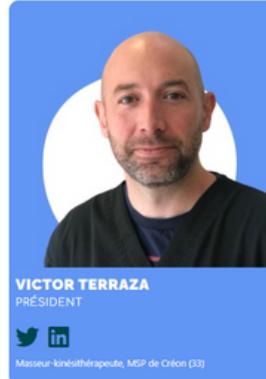
La fédération a pour objet, sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine de :

- Fédérer les acteurs de santé et de coordination dans le champ de l'exercice coordonné et pluriprofessionnel.
- Représenter les structures d'exercice coordonné et les professionnels qui les composent auprès des différents acteurs, institutions et auprès des pouvoirs publics.
- Promouvoir ce mode d'exercice auprès des futurs professionnels et des acteurs concernés.
- Accompagner et soutenir les acteurs de santé durant l'ensemble des phases de leur structuration coordonnée et pluriprofessionnelle.
- Informer et former l'ensemble des acteurs de santé quant aux évolutions et actualités du secteur.
- Coopérer avec toute personne physique ou morale ayant pour projet l'amélioration de l'accès à la santé et de la qualité des soins portés aux usagers ainsi que l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

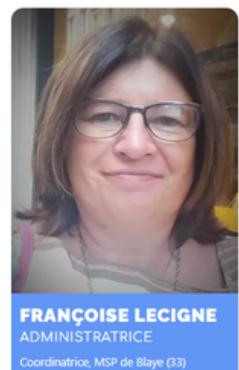
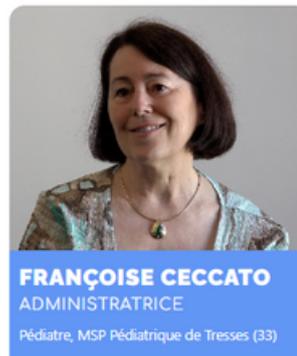
# Une nouvelle gouvernance en novembre

A l'occasion de la dernière assemblée générale du mois de novembre, notre conseil d'administration a été renouvelé, avec une composition à l'image des équipes de soins coordonnées. Ainsi, autour d'un trio président/secrétaire/trésorière composé par un kiné (Victor TERRAZA) un médecin généraliste (Xavier LEMERCIER) et une infirmière (Fabienne CHAUVIRE) se constitue une équipe de 14 élus exerçant les principales autres professions des équipes coordonnées : pédicure-podologue, médecins spécialistes, pharmaciens, coordinatrice.

## 7 élus au Bureau



## 14 élus au C.A.



# Vie associative



1

## assemblée générale extraordinaire

modernisation  
des statuts

renouvellement  
des élus

instauration de  
commissions  
autonomes

2

## assemblées générales ordinaires

approbation  
des rapports

election du  
Bureau

désignation  
des  
commissions

5

## conseils d'administration

gestion  
courante

mêlées

A l'image de la nouvelle gouvernance élue, l'équipe opérationnelle est dans sa majorité nouvelle. Ayant pris ses fonctions entre l'automne 2022 et la fin du premier semestre 2023, elle s'est rapidement mis en ordre de marche afin de répondre aux besoins du terrain.

Les missions de cette équipe ont été réparties selon ses besoins, et en fonction des moyens financiers disponibles.

# Le staff

Formation

Accompagnement  
des équipes

Information et  
communication

Animation du  
réseau

Gestion de  
projet et  
administrative

Représentation



**STÉPHANIE BONIN**  
CHARGÉE DE GESTION



Poitiers



**ENORA LE BARS**  
CHARGÉE DE COMMUNICATION



Bordeaux



**ETIENNE KLEIN**  
DIRECTEUR



Bordeaux



**NATHALIE DEVAUTOUR**  
CHARGÉE DE MISSION  
FORMATION ET  
ANIMATION DE RÉSEAU



Angoulême



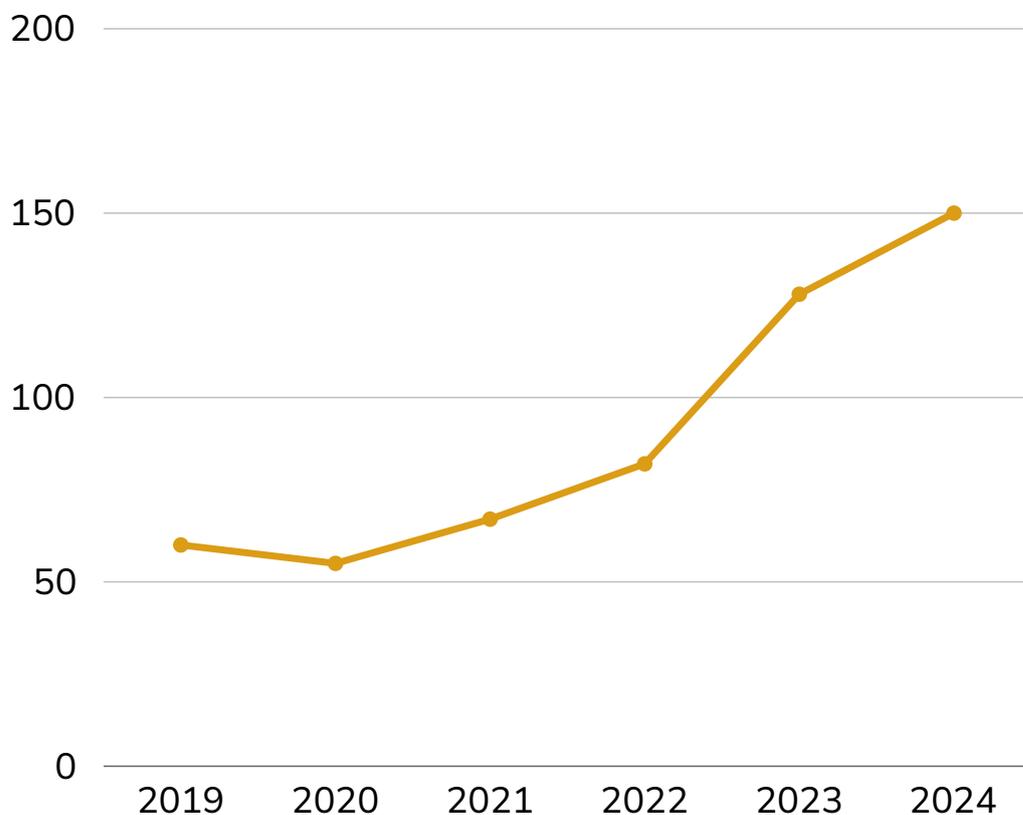
**NATHALIE LLOPIS**  
CHARGÉE DE MISSION  
ACCOMPAGNEMENT



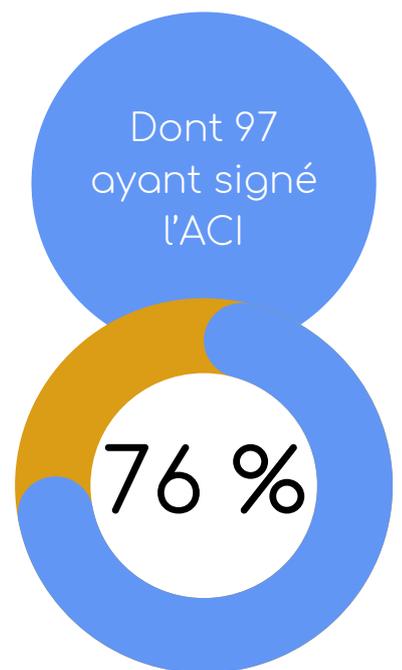
Bordeaux

# Nos adhérents

Cette année d'accélération s'est notamment concrétisée par l'augmentation exceptionnelle du nombre d'adhérents à la fédération. Sur une année pleine, cette augmentation représente un quasi doublement des adhérents.



128 adhérents au 31/12



## Charte des valeurs

L'adoption de la charte des valeurs revêtait un aspect essentiel pour AVECSanté. En complément de l'adhésion, elle vient asseoir ce qui fait entrer chaque structure adhérente dans un collectif donneur de sens, représentatif de ce mode d'exercice. Un engagement totalement différent du simple versement d'une cotisation annuelle!

# Notre accompagnement



Le processus d'accompagnement a été structuré et formalisé à partir de mai 2023 : en complément de la facilitation sont désormais proposés la sensibilisation, le conseil (juridique comptable, bancaire et immobilier), la médiation ainsi que le compagnonnage (en phase de test fin 2023) :

La première action consiste à **sensibiliser** et aller vers les professionnels de santé et les étudiants. Dans cette action sont comprises l'orientation et l'information proactive de l'exercice coordonné, de ses avantages, et des opportunités qu'il offre. Informer les étudiants en santé sur l'exercice coordonné : Sessions d'information, participation à travers une formation.

L'action de la **facilitation** est l'une des plus-values de la fédération depuis sa création. Il s'agit d'une intervention ponctuelle par un pair qui comprend, traduit et fait le lien au sein de l'équipe.

Nous avons poursuivi les actions de facilitations en adaptant le type d'accompagnement au degré de maturité des équipes de soins primaires.

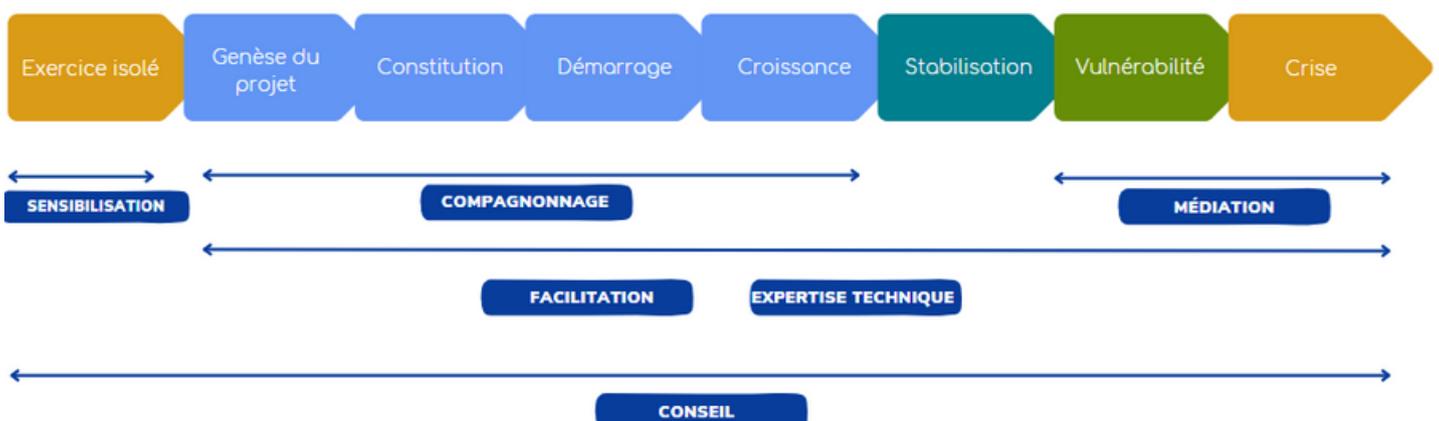
Une section est dédiée sur ce rapport pour donner les résultats de l'année 2023. A noter qu'une équipe peut être facilitée plusieurs fois, mais nous comptabilisons qu'une seule intervention et faisons un suivi de celle-ci.

Le **compagnonnage** est l'action développée le plus récemment, consistant à mettre en place un accompagnement à destination des MSP émergente, sous la forme d'un tutorat ponctuel et appui méthodologique par un.e coordinateur.trice de notre réseau.

En ce qui concerne le **conseil**, il est à la fois apporté par nos experts internes que par nos spécialistes (avocats, comptables). Il est fourni à la demande de façon rapide.

Enfin, l'**orientation expert** est réservé aux demandes nécessitant exclusivement l'intervention de nos experts partenaires : comptable ou juridique. Une « hotline » a par ailleurs été créée afin de garantir une réponse rapide aux questions techniques. Un délai de réponse inférieur à 72 heures est garanti.

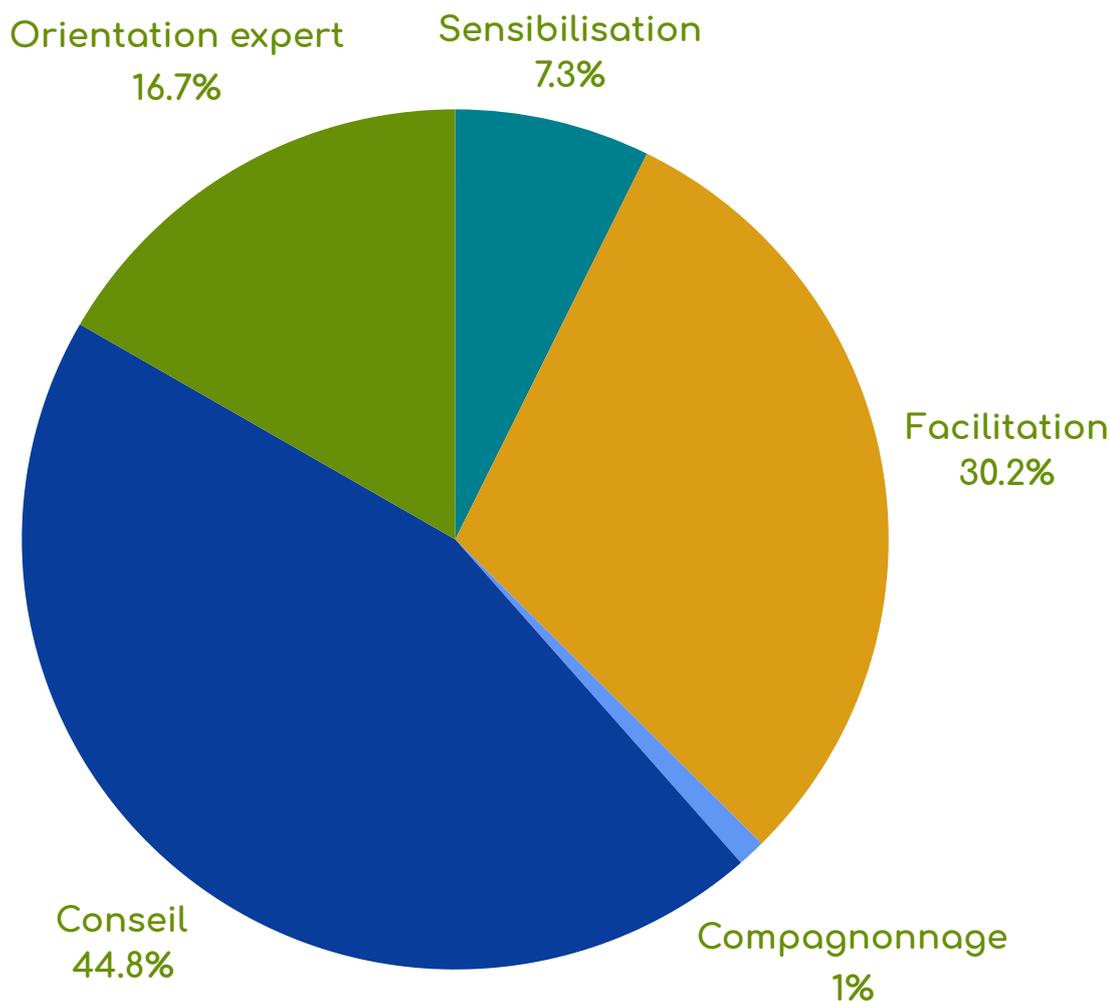
## LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCOMPAGNEMENT Et leur complémentarité



# Le bilan des accompagnements



Un total de 87 accompagnements ont été réalisés auprès de 47 équipes différentes durant l'année 2023. Ces accompagnements se répartissent ainsi :



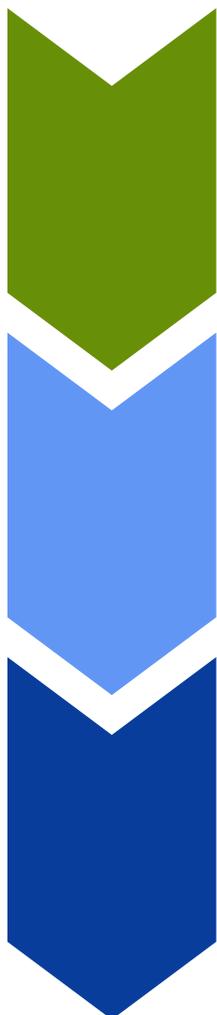
En fonction de la définition du besoin, l'accompagnement est réalisé par différents membres de notre fédération :

**16** facilitateurs

**1** chargée de mission accompagnement

**2** experts en droit et comptabilité

# Focus : les facilitations



Un total de 29 équipes ont été facilitées courant l'année 2023. Cette mission s'est structurée par la formalisation non seulement du processus mais aussi de différents niveaux de facilitation.

Niveau 1 : Premier contact, explication globale du projet de MSP ou équipe de soins primaires, la coordination, conseils pour la constitution et valeurs de l'équipe, financements FIR, immobilier, ...

Niveau 2 : Equipe déjà constituée, aide pour convaincre d'autres professionnels de santé, aide sur le projet de santé / diagnostic du territoire, etc

Niveau 3 : projet de santé en cours d'élaboration, besoin de conseils sur le volet juridique/sociétés, sur le système d'information partagé

Niveau 4 : projet de santé validé, aide pour l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI)

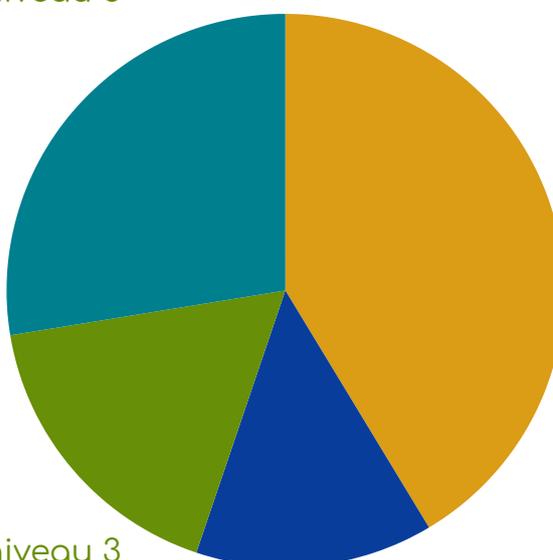
Niveau 5 : MSP déjà constituée, besoin de conseils généraux

Facilitation niveau 5  
27.6%

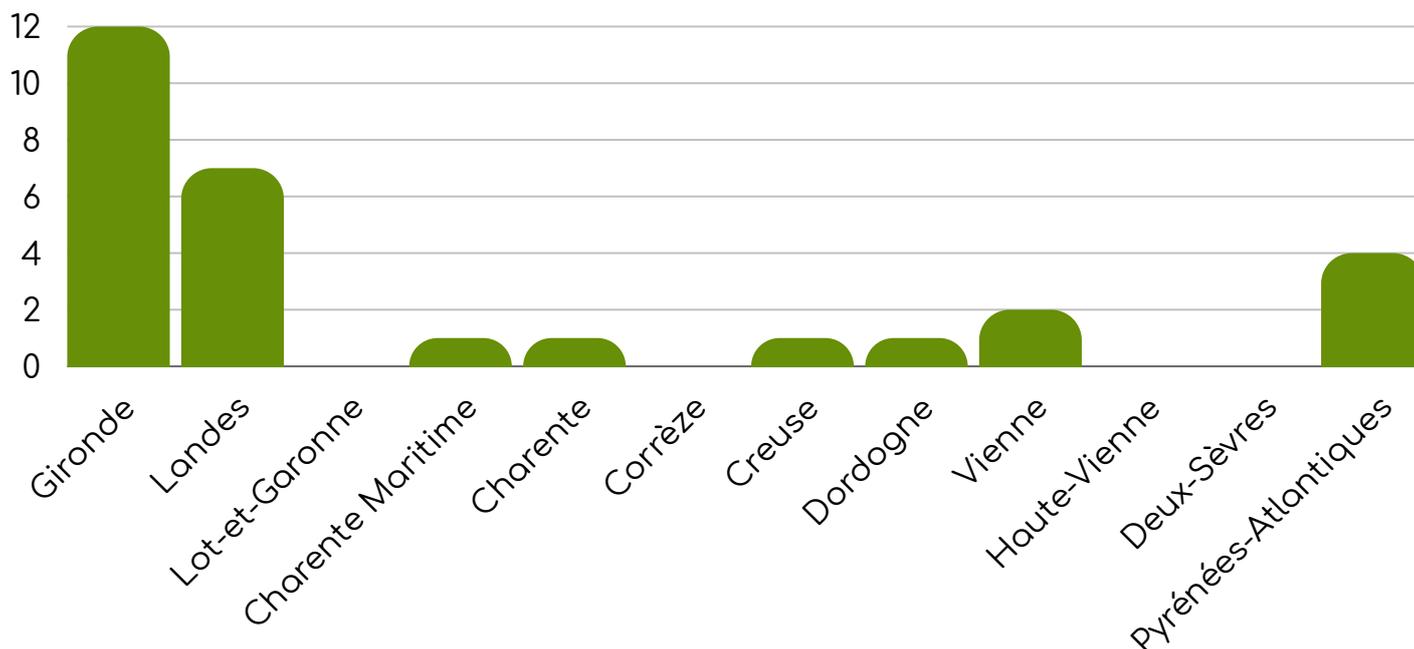
Facilitation niveau 3  
17.2%

Facilitation niveau 2  
13.8%

Facilitation niveau 1  
41.4%



# D'importantes disparités territoriales dans la facilitation



Les importantes disparités territoriales observées lors des sollicitations de facilitations ont fait l'objet d'un travail d'"aller vers" auprès des acteurs de terrain locaux : délégations départementales de l'ARS et CPAM ont ainsi toutes été sollicitées pour des échanges afin de présenter la fédération et rappeler ses missions complémentaires des acteurs publics. Les portes d'entrée vers l'exercice coordonné étant très variées, des démarches de partenariats avec quantité d'autres acteurs ont également été engagées : MSA, Mutualité Françaises, agences bancaires sont parmi les entrées identifiées en ce sens.

Notre réseau de facilitateurs est composé actuellement de 16 professionnels, trois nouveaux formés durant l'année 2023. Ils sont répartis dans chaque département suivant, et sont mandatés en fonction de leur proximité géographique ou domaine d'expertise :

## Formation "Facilitateurs"

Une première session de formation a été réalisée durant le mois de mai 2023.

Un total de 3 nouveaux apprenants a participé à cette formation. Celle-ci consiste à former les professionnels de l'exercice coordonné au rôle de facilitateur. A savoir être en capacité d'intervenir ponctuellement auprès d'une équipe qui souhaite passer au mode d'exercice pluriprofessionnel, ou une équipe déjà constituée mais qui éprouve des difficultés. Le facilitateur intervient donc quel que soit le niveau de maturité du projet. Il comprend, traduit et fait le lien entre l'équipe, les concepts théoriques et les partenaires institutionnels.

Ces facilitateurs, tous professionnels de santé en exercice, ont en commun une expérience dans la mise en oeuvre de l'exercice coordonné. Ils interviennent en tant que "pairs" auprès des autres professionnels afin de simplifier l'accès aux informations, ressources et méthodes parfois nébuleuses dans le système de santé.

# Représentation régionale et départementale



Parmi, les missions de notre fédération, celle de représenter les équipes de soin coordonnées est une priorité. Cette représentation s'exerce tant sur un plan officiel qu'officieux, au niveau local, régional ou national.

## Représentation régionale

- Comité régional de sélection des projets immobiliers 2x/an
- Partenariat CRCDC : préparation du déploiement de la campagne en MSP
- Partenariat CARSAT / Prévention PA
- Collaboration MSA et participations à leur COMED régional
- Comité régional ARS "premier recours"
- Préparation conventions Mutualité Française
- Coopérations Art51 : Equilibres - Adriana
- Copil IC régional
- Comités départementaux "Patients en ALD sans MT"
- Comité régional vaccination HPV
- Protocoles de coopération COREADD

Département	Titulaire	Suppléant
16	Nathalie Devautour	Xénia Abanda
17	Pascal Chauvet	Valérie Bernard
19	Antoine Prioux	Xénia Abanda
23	Antoine Prioux	Nathalie LLOPIS
24	Andréa Aubry	Xénia Abanda
33	Etienne KLEIN	Nathalie LLOPIS
40	Loïc Portal	Andréa Aubry
47	Nousone Nammathao	Xénia Abanda
64	Frédéric URLACHER	Nathalie FROUSTEY
79	Pascal Chauvet	Josselin Kamga
86	Julien Chaslot Denize	Xavier Lemercier
87	Fabienne Chauvire	Stéphanie Bonin

## Nos représentants en Conseils Territoriaux de Santé et CRSA



**Fabienne Chauvire**  
**Commission**  
**Spécialisée de**  
**l'Organisation des**  
**Soins, CRSA**

# 4 WEBINAIRES



LE REGLEMENT INTERIEUR  
EN MAISON DE SANTÉ  
PLURIPROFESSIONNELLE

Jeudi 19 octobre  
DE 12H30 À 13H30

AVEC Santé

Two circular portraits of speakers are shown at the bottom.

Loi Rist : Accès direct en exercice coordonné :  
Etat des lieux et perspectives

Jeudi 6 juillet 2023, de 12h30 à 13h30

Stéphanie RIST, Députée  
Clara BOUTELEUX, IPA  
Victor TERRAZA, Kinésithérapeute

Three circular portraits of speakers are shown at the bottom.

En partenariat avec Maître Jérémie PONTONNIER

WEBINAIRE  
Mardi 19 décembre 2023  
DE 12H30 À 14H00

LA SISA  
POUR LES NULS

Ce webinaire a surtout pour but de vous donner les clés pour comprendre ce qu'est juridiquement, financièrement et fiscalement une SISA.

AVEC Santé

WEBINAIRE En partenariat avec mots

ACCOMPAGNER LES  
PROFESSIONNELS DE  
SANTÉ EN DIFFICULTÉS

Mardi 14 novembre  
DE 12H30 À 13H30

AVEC Santé

"Mieux être pour mieux soigner"  
MOTS prévient et gère l'épuisement des professionnels de la santé en les aidant à concilier leur vie professionnelle

Two circular portraits of speakers are shown at the bottom.

Notre fédération a souhaité rendre l'information accessible simplement au plus grand nombre. A partir de la fin de l'été 2023, ce sont des webinaires mensuels qui ont été planifiés.



110 À 250 spectateurs en direct



Mise à disposition en replay sur notre site internet



Planification effective de 4 webinaires pour le premier semestre 2024



# Formation PACTE



28

Coordinateurs-trices inscrits en formation en 2023

27

Inscrits en 2024 ayant débuté leur formation en 2023

156

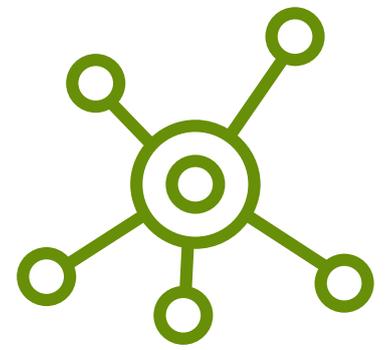
Formés par la fédé depuis 2016

PACTE

En complément de la formation initiale, des séminaires optionnels d'une journée ont été proposés aux coordinateurs formés des promotions précédentes. 8 personnes ont participé au module "Télésanté" du 12 octobre et 11 personnes à celui "Gestion de structure" du 13 octobre, organisés à Angoulême.



# Le réseau de coordinateurs



Initié grâce à la dynamique de la formation PACTE, l'animation et le dynamisme du réseau régional et des réseaux départementaux des coordo permet de fédérer les organisations. Plus de 120 coordo participent au sein de ce réseau à une capitalisation, un partage et une mutualisation des bonnes pratiques.

3

Journées  
Régionales  
organisées

10

Journées  
départementales  
réalisées

45

Participants  
en moyenne



Gironde, Charente,  
Landes, Haute-Vienne



La cartographie régionale du  
réseau des coordinateurs-trice  
est disponible sur  
[www.avecsantena.fr](http://www.avecsantena.fr)



# Evènements

Journée Régionale - Bordeaux



10  
novembre  
2023

**JOURNÉE  
RÉGIONALE**

Des maisons de santé & équipes de soins primaires

**"ÉCO-OPÉRATIONS EN  
MAISON DE SANTÉ"**

SAVE  
**THE  
DATE**

**10 novembre  
2023**

**BORDEAUX**

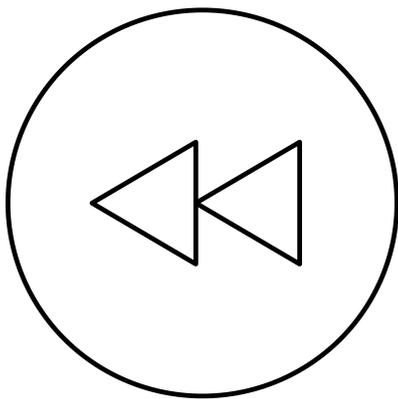


Devenir partenaire de la journée  
[contact@avecsantena.fr](mailto:contact@avecsantena.fr)



La toute première édition du nouveau format de notre Journée Régionale des acteurs de l'exercice coordonné s'est déroulée le 10/11/23 à Bordeaux, réunissant 120 participants.





Une journée placée sous le signe des Eco-Opérations, entre liens entre humains, professionnels et usagers mais aussi entre l'Humain et l'Environnement.

Une journée réalisée avec le soutien de :



# Evènements



50

Professionnels des structures d'exercice coordonné présentes dans nos locaux



formation

Accompagnement



4 ateliers



innovation

communication



Un objectif pour cette journée portes ouvertes : Permettre aux professionnels ayant des difficultés à franchir le cap de l'exercice coordonné de rencontrer leurs pairs et les membres de notre fédération autour d'échanges informels et d'ateliers.



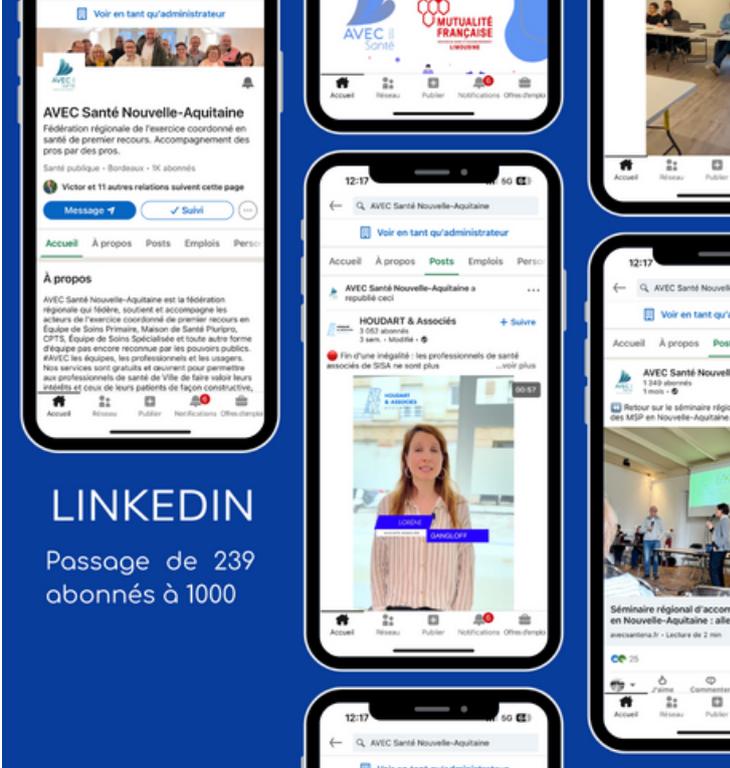
# Communication

Fidèles à notre crédo "faisons ce que nous disons, disons ce que nous faisons", 2023 a représenté un effort important en terme de communication. Reconquête des réseaux sociaux, structuration de notre base de données, création et perfectionnement de l'usage d'outils ont été au coeur de nos préoccupations. Cette attention avait pour objectif de permettre aux personnes concernées par les actions de la Fédé de pouvoir en bénéficier en étant informées. En outre, notre communication a permis d'informer notre base de données quant aux différents appels à projets, formations, évènements et modifications législatives de 2023.

## Structuration de la base de données



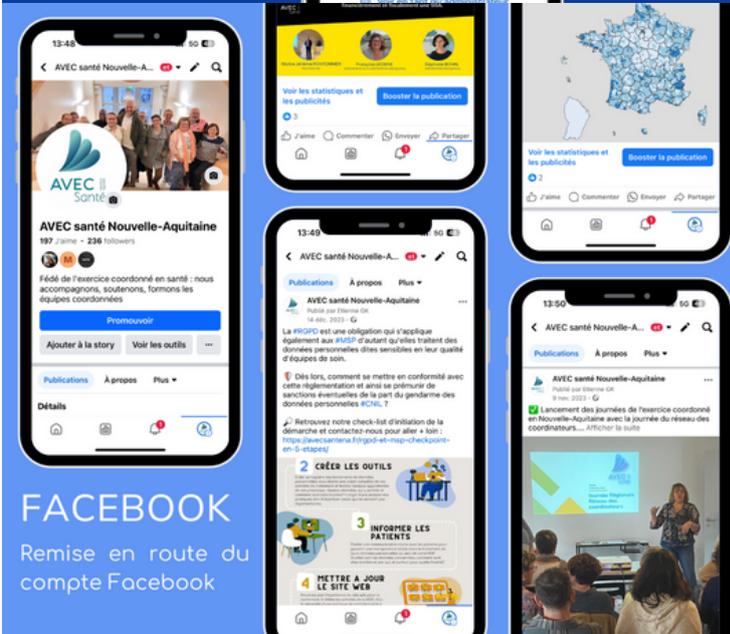
Outre l'augmentation quantitative de notre base de données, une amélioration qualitative a également été engagée en qualifiant les contacts s'y trouvant et en intégrant diverses variables afin de mesurer les actions, les volumes ainsi que la composition des équipes coordonnées. L'objectif final de cet outil étant de pouvoir capitaliser sur les caractéristiques des MSP en Nouvelle-Aquitaine afin de les valoriser mais aussi de réaliser des actions de plaidoyer en leur faveur.



**LINKEDIN**  
Passage de 239  
abonnés à 1000



**TWITTER**  
Passage de 187  
abonnés à 253



**FACEBOOK**  
Remise en route du  
compte Facebook



**1600  
ABONNÉS**

# Stratégie média

AVECSANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

## FAIRE CONNAÎTRE

Accroître la notoriété de AVECSanté Nouvelle-Aquitaine

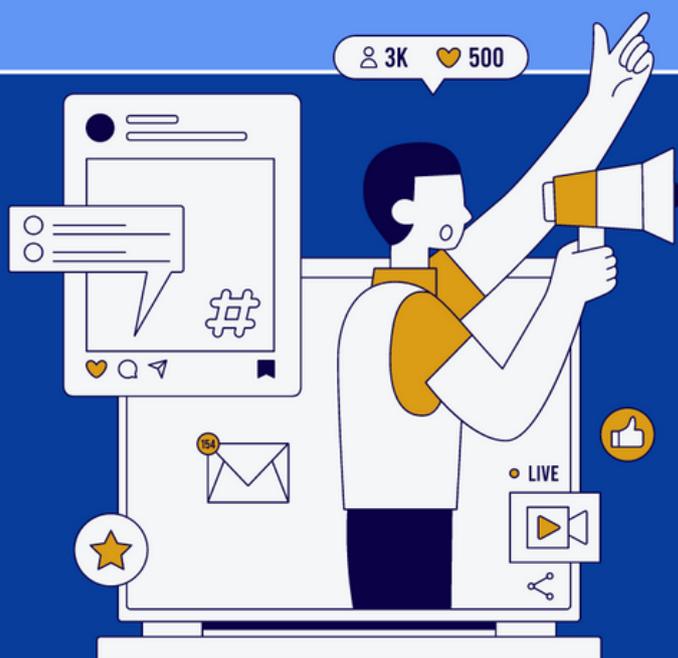
## INFORMER

Promouvoir les services de AVECSanté Nouvelle-Aquitaine

## SENSIBILISER

Faire adhérer les différents professionnels de santé du territoire de la Nouvelle-Aquitaine à l'exercice coordonné

# LA NEWSLETTER

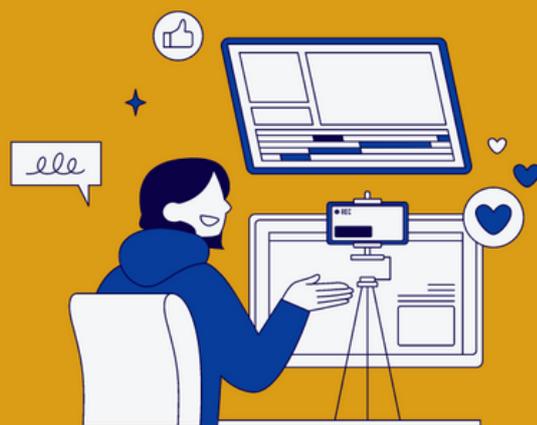


54

CAMPAGNES DE MAILING

2000

CONTACTS EN MOYENNE



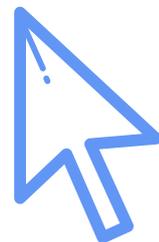
44%

DE TAUX D'OUVERTURE EN MOYENNE

Véritable porte d'entrée numérique de notre fédération, le site web a nécessité un travail de refonte conséquent en 2023. Sans possibilité d'investissements financiers pour le moderniser, cette mission s'est réalisée progressivement en aménageant les pages désuètes, supprimant les pages erronées et créant les pages nécessaires aux nouveaux besoins des équipes.

site web

http://



114

actualités publiées

16

nouvelles pages

32

nouveaux outils

- création d'un espace membres
- cartographies interactives
- espace emploi
- boîte à outils
- replays des webinaires
- hotline juridico-comptable
- catalogue de formations
- agenda

# Boîte à outils



## FICHE TECHNIQUE 1 : PLAN DE CRISE SANITAIRE EN MSP



## C'est quoi une Equipe de Soins Primaires (ESP) ?



### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dans le cadre des missions socles de l'ACI (Accord conventionnel Interprofessionnel), la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) doit répondre à un critère de préparation d'un plan d'action permettant à l'équipe pluriprofessionnelle de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle voire une crise sanitaire grave.

C'est l'Agence Régionale de santé (ARS) ou d'autres services de l'État qui qualifie la crise sanitaire et en alerte les acteurs du territoire dont votre MSP.

Une ESP, c'est la forme la plus simple et la plus souple d'exercice coordonné en santé de ville. Elle se constitue à minima à partir d'un binôme médecin généraliste et professionnel de santé paramédical comme un infirmier, un kiné... Comme en Maison de Santé Pluriprofessionnelle, un projet de santé est établi afin de définir les missions que souhaite réaliser l'ESP au profit de sa patientelle. Cette formalisation en équipe permet de solliciter un financement auprès de l'ARS de la région concernée afin de mener à bien ces actions.

**Le statut juridique**  
Il n'existe pas de modèle unique mais le statut le plus évidente est celui d'une association de loi 1901. Souple, modulable et peu contraignant, cette forme juridique est le modèle adopté par la plupart des ESP.

**Dans le cadre d'un projet de santé**  
Comme pour les autres formes d'exercice coordonné, c'est le projet de santé qui définit l'ESP, ses missions et ses modalités.

## FICHE TECHNIQUE 4 : CONSTRUIRE SA FICHE ACTION SANTÉ PUBLIQUE



## C'est quoi une Maison de Santé Pluriprofessionnelle ?



### LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- 2 MISSIONS VALORISÉES MAXIMUM DANS L'ACI : 350 points variables par mission réalisée dans l'année écoulée.
- CRITÈRE OPTIONNEL DE L'ACCÈS AUX SOINS

Une mission au plus peut être rémunérée pour chacun des thèmes retenus.  
+ 200 points fixes dès lors que la structure intègre parmi ses professionnels de santé un IPA

« Maison de santé », « maison médicale », « maison de santé pluridisciplinaire », « maison de santé pluriprofessionnelle », etc... Aujourd'hui ce sont des termes que l'on entend régulièrement, partout, appelés de leurs vœux par les habitants d'une commune, d'un quartier, dans le discours des élus, qu'ils aient un mandat local ou national, dans les plans et feuilles de routes des institutions, et dans les rues, où fleurissent des panneaux annonçant ça et là une construction prochaine ou même que les locaux recherchent désespérément leurs occupants...  
Mais de quoi parle-t-on en réalité ?



### En pratique

**Il s'agit d'une "Personne morale"**  
Il faut donc une personnalité juridique, qui donne des droits mais aussi des devoirs. La majorité des MSP sont structurées en "SISA".  
Constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

## FICHE TECHNIQUE 2 : LE PROJET DE SANTÉ EN MSP



Article L. 6323-3 : « Les professionnels médicaux et auxiliaires médicaux exerçant dans une maison de santé élaborent un projet de santé, témoignant d'un exercice coordonné et conforme aux orientations des schémas régionaux mentionnés à l'article L. 1432-2. Tout membre de la maison de santé adhère à ce projet de santé. Celui-ci est transmis pour information à l'agence régionale de santé. »

- FORMALISATION DU TRAVAIL "ENSEMBLE" ET LA COORDINATION EN MSP
- OUTIL FÉDÉRATEUR

Ce document reprend des recommandations de l'ARS, de l'EHESP, du Ministère de la Santé et de la Prévention ainsi que d'AVECSanté Nouvelle-Aquitaine.

## LA LOI RIST : SYNTHÈSE DES POINTS CLÉS POUR L'EXERCICE COORDONNÉ



LOI "RIST" OU "D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ" ADOPTÉE LE 10 MAI 2023

La fédération a ouvert dans l'année 2023 un espace membres qui donne accès aux outils pratiques et techniques destinés à faciliter l'exercice coordonné et pluriprofessionnel. Des nouveaux outils ont été développés et améliorés durant l'année. Quelques exemples.

## Le Règlement Intérieur:

Enjeux pour une SISA



# Et demain ?

Malgré une année amputée de quelques mois et dont les travaux n'ont pu débuter pleinement qu'à partir d'avril, la Fédération a souhaité recimer ses fonctions en structurant son fonctionnement et en fédérant le collectif des professionnels engagés dans l'exercice coordonné avant de déployer ses actions. L'année 2024 déjà largement engagée à l'heure de l'adoption de ce rapport augure quantité de perspectives réjouissantes. Tout d'abord, un soutien renouvelé de la part de notre principal financeur que nous remercions chaleureusement ainsi que son service de la Direction de l'Offre de Soins, l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Ensuite, parce que les membres de la Fédé, tous professionnels de santé en exercice, fourmillent d'idées pour construire, améliorer, prévenir et renforcer l'accès aux soins sur notre territoire.

Et enfin, parce que nous sommes encouragés et challengés sans cesse par l'ingéniosité des équipes de soins coordonnés que sont les membres de notre fédération.

Alors pour 2024, la route est-elle tracée?



Alors, si on a besoin d'une route, on a même une feuille de route.